



FORMATION CONTINUE 2023

VISIOCONFERENCE

**DROIT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES,
DE L'INFORMATIQUE ET DE LA COMMUNICATION**

**CYBERSECURITE :
RESEAUX SOCIAUX, INTERNET, E-REPUTATION,
PROTECTION DE LA VIE PRIVEE :
COMMENT SEPARER SA VIE PERSONNELLE ET
SA VIE PROFESSIONNELLE SUR
INTERNET ET LES RESEAUX SOCIAUX ?**

**Jeudi 16 novembre
De 17h00 à 20h00**

**Mickaël AUGUY
Spécialiste de la cybersécurité**

**80€ la séance
60€ / - 2 ans**

Objectifs : A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité de :

- Savoir différencier informations ouvertes et informations fermées
- Savoir quels types d'informations personnelles se trouvent sur internet et les réseaux sociaux et comment les trouver
- Découvrir les bases de l'e-réputation
- Savoir sécuriser ses réseaux sociaux, séparer ses réseaux professionnels et personnels
- Connaître les démarches de déréférencement et ses limites
- Vérifier soi-même les informations personnelles me concernant accessibles sur internet.

Pré requis : Être avocat.

Programme :

- Propos introductifs, présentation des principaux réseaux sociaux, e-réputation, connaître le type d'informations personnelles disponibles sur internet et les réseaux sociaux
- Apprendre à protéger ses informations personnelles
- Exercices pratiques et exemples pris dans les stagiaires

Moyens pédagogiques :

Support pédagogique remis avant la formation.

Enquête de satisfaction de la formation.

Quizz d'atteinte des objectifs.

Niveau de la formation : 1 (Acquisition des fondamentaux) et 2 (Approfondissement des connaissances et pratique de la matière).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EDASOP (edasop.fr) leur attestation de présence.

Formation via zoom. Le lien est adressé par l'EDASOP aux participants par mail au plus tard la veille de la formation. Si vous n'avez pas reçu le mail avant la formation, vérifiez dans vos spam et s'il n'y est pas,appelez l'EDASOP (05 61 53 06 99).

Cette formation faisant partie de la convention de financement 2023 signée entre le FIF PL et l'EDASOP, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap : Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE
s.debalorre@edasop.fr - 05 61 53 58 52